

# La Directive Cadre sur l'Eau

# Sommaire

1.Présentation de la DCE

2.Organisation

3.Déroulement

4.Liens SDAGE – SAGE

# **1. Présentation de la DCE**

# 1.1 Contexte réglementaire

- ✓ Directive Cadre sur l'Eau adoptée le 23 octobre 2000 par le Parlement Européen
- ✓ Transposition en droit français le 21 avril 2004
- ✓ DCE = Constitue un cadre commun de la politique de l'eau pour tous les pays membres de l' Union Européenne.

## 1.2 Des notions innovantes...

Logique de résultat: objectif d'atteinte du bon état des eaux en 2015

- ✓ Bon état écologique
- ✓ Bon état chimique

Accompagnée:

- ✓ D'une participation du public
- ✓ D'une évaluation des actions proposées avec la mise en œuvre d'une analyse économique

## 1.3 Ce qui implique...

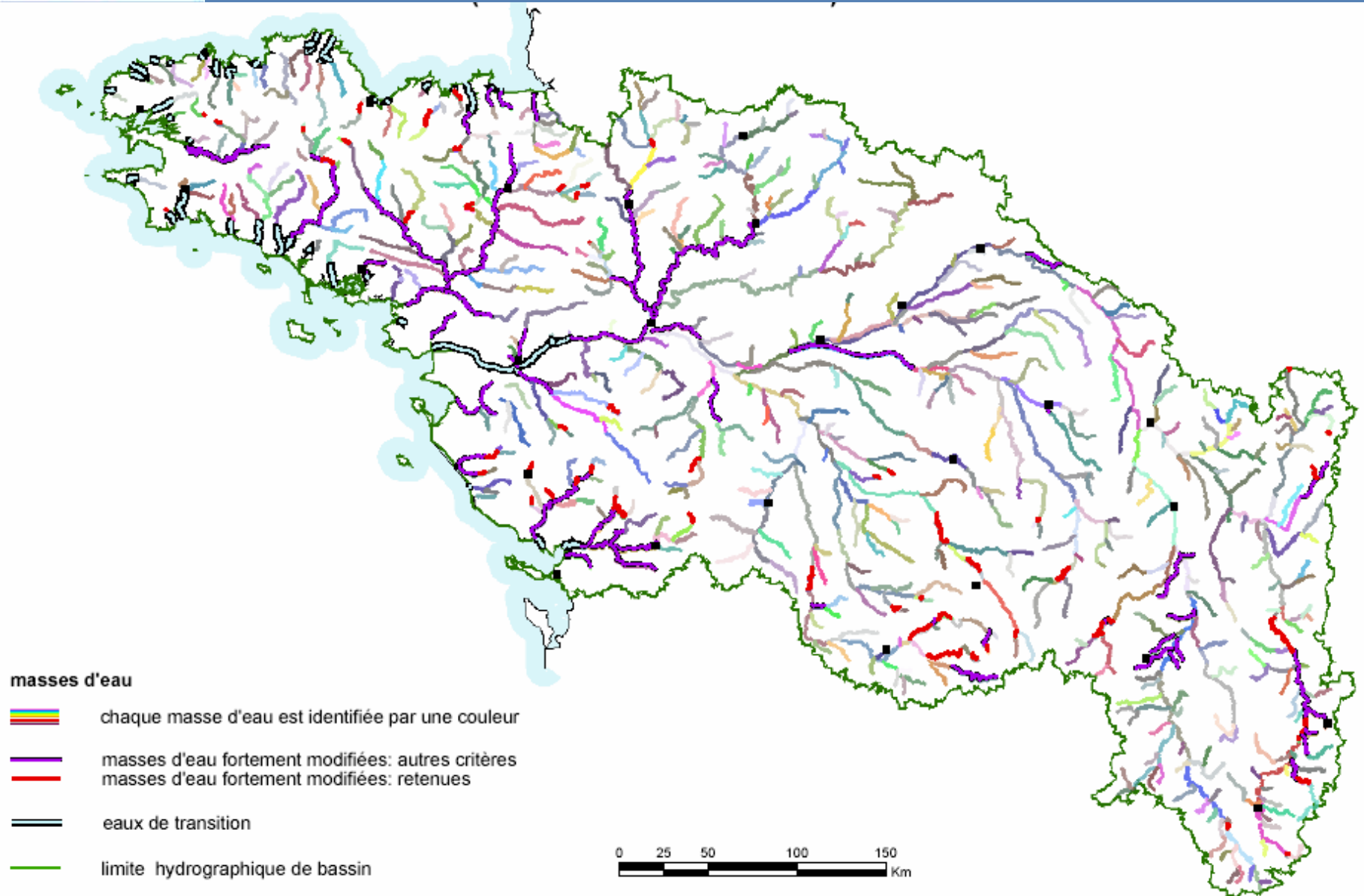
- ✓ La définition de districts hydrographiques
- ✓ Masses d'eau
- ✓ L'établissement d'un état des lieux et
- ✓ L'établissement d'un plan de gestion qui passe pour la France par la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

2009 : SDAGE + programme de mesures : un tout

- ✓ Une actualisation tous les 6 ans (2015, 2021, 2027....)

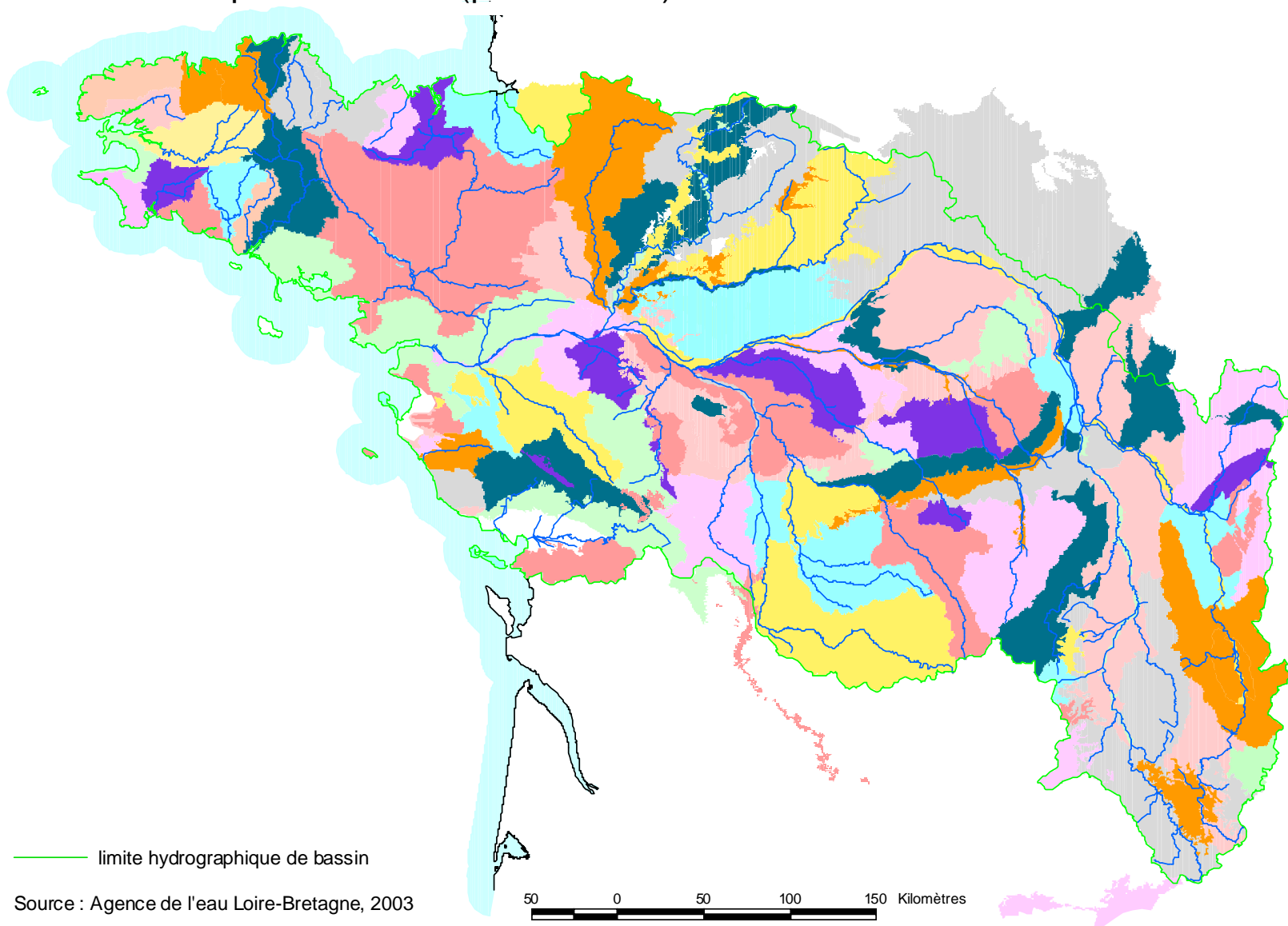


# Masses d'eau superficielles



Source : Agence de l'eau Loire Bretagne 2004

# Les premières masses d'eau souterraines rencontrées depuis la surface (parties libres)



— limite hydrographique de bassin

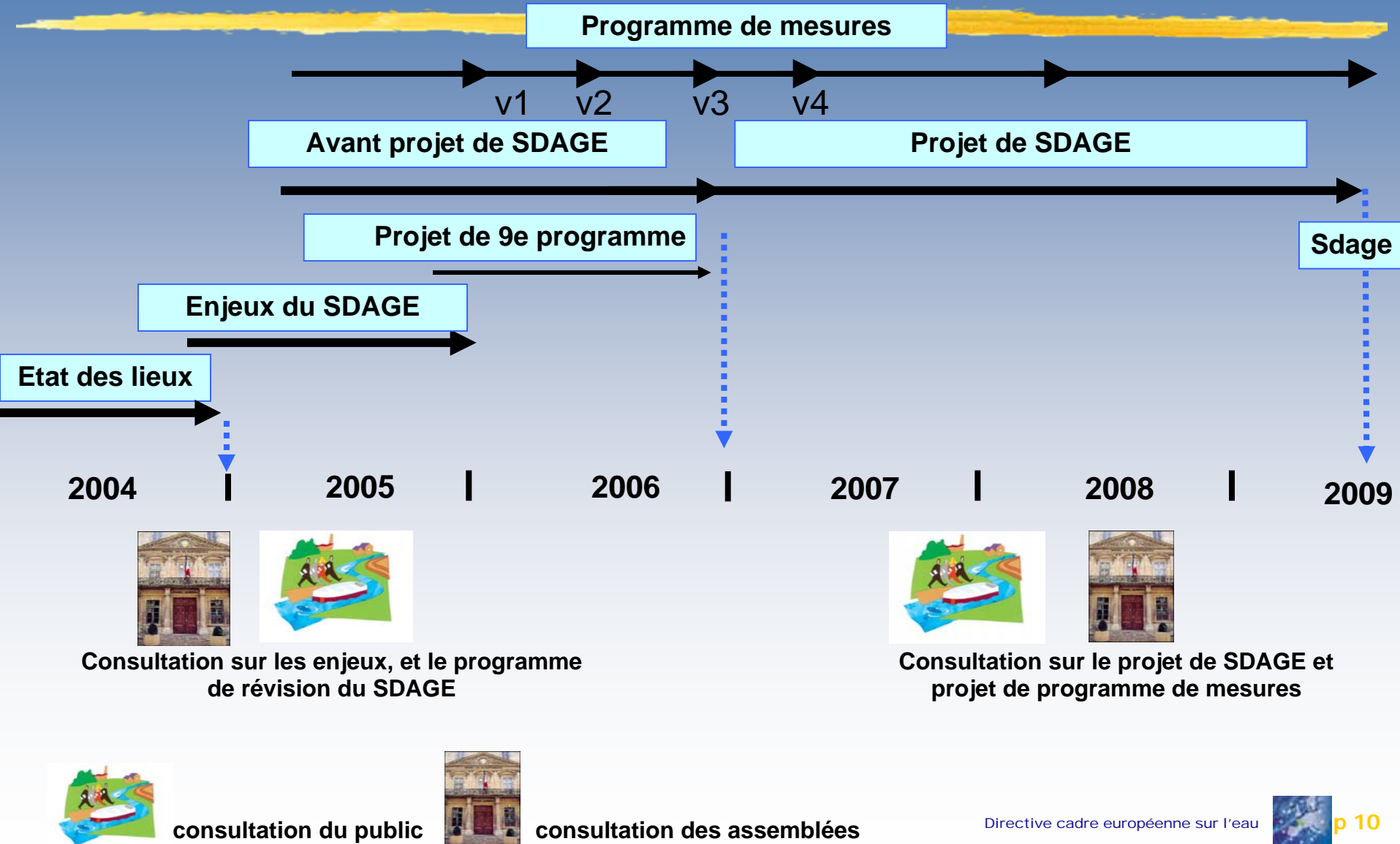
Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne, 2003

50 0 50 100 150 Kilomètres

Etat des lieux version 1 - A.L. - mesout.apr  
COPIES ET REPRODUCTION INTERDITES - août 2003  
© IGN BD CARTO 1992 - © BD Carthage Loire-Bretagne 1996



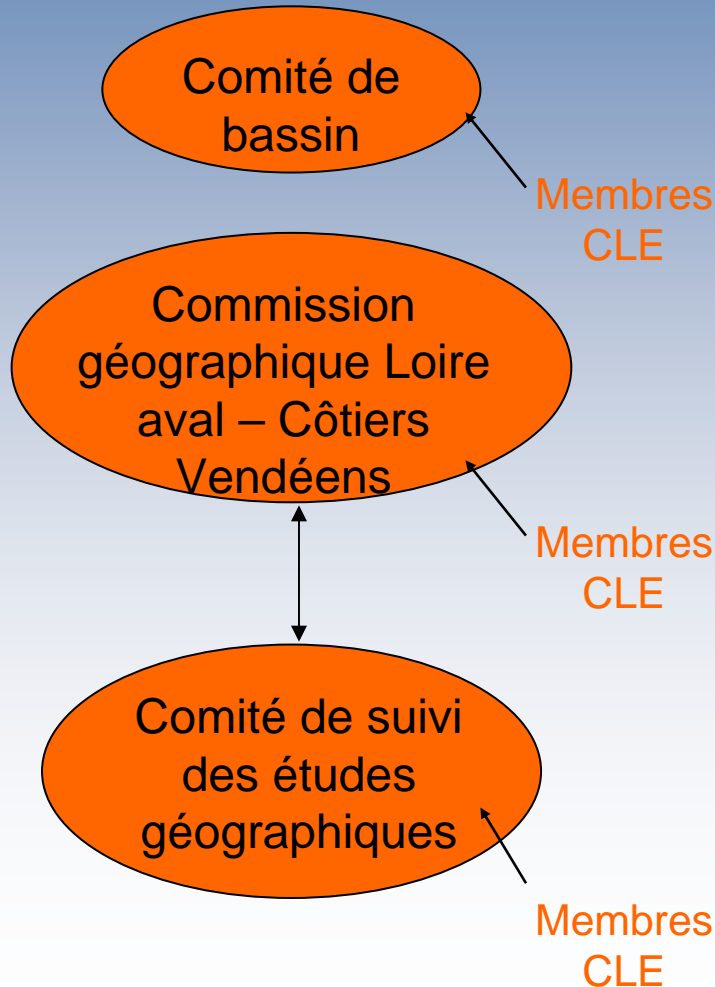
# 1.5 Calendrier DCE



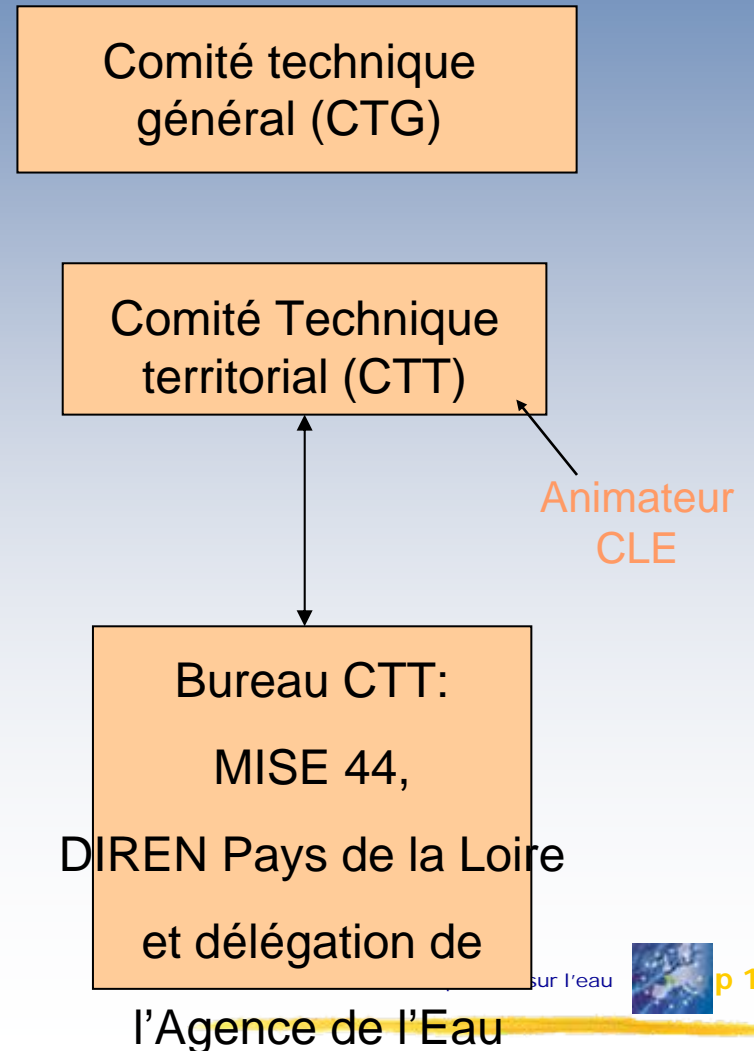
## 2. Organisation

# 2.1 Organisation des groupes de travail

## INSTITUTIONNEL



## TECHNIQUE



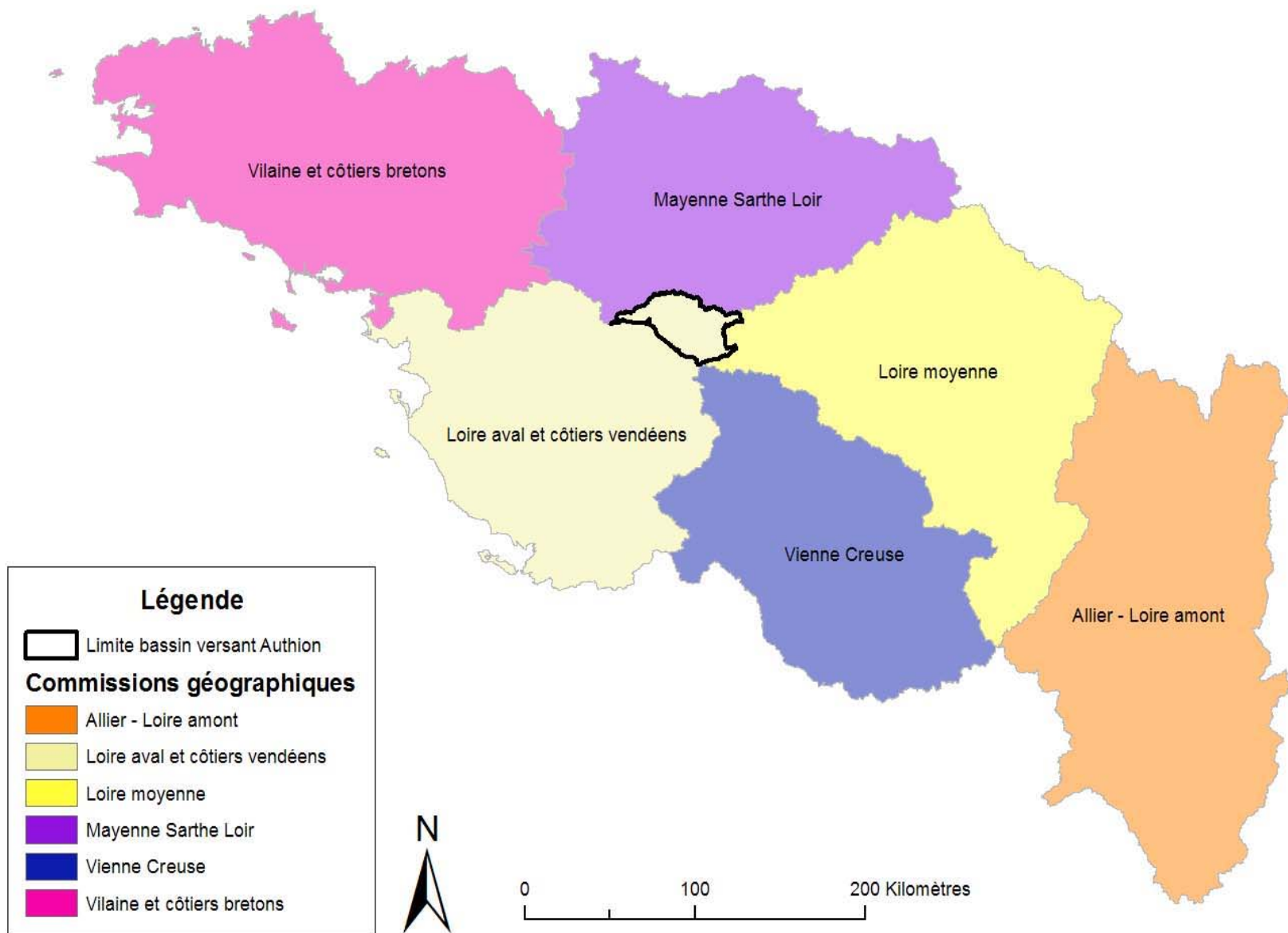
## 2.2 Territoire

### ✓ Découpage du territoire

Découpage suivant une logique de bassin versant =  
périmètre des SAGE

7 secteurs sur la commission géographique Loire aval et  
côtiers Vendéens

## Commissions géographiques du bassin Loire Bretagne



# 3. Déroulement

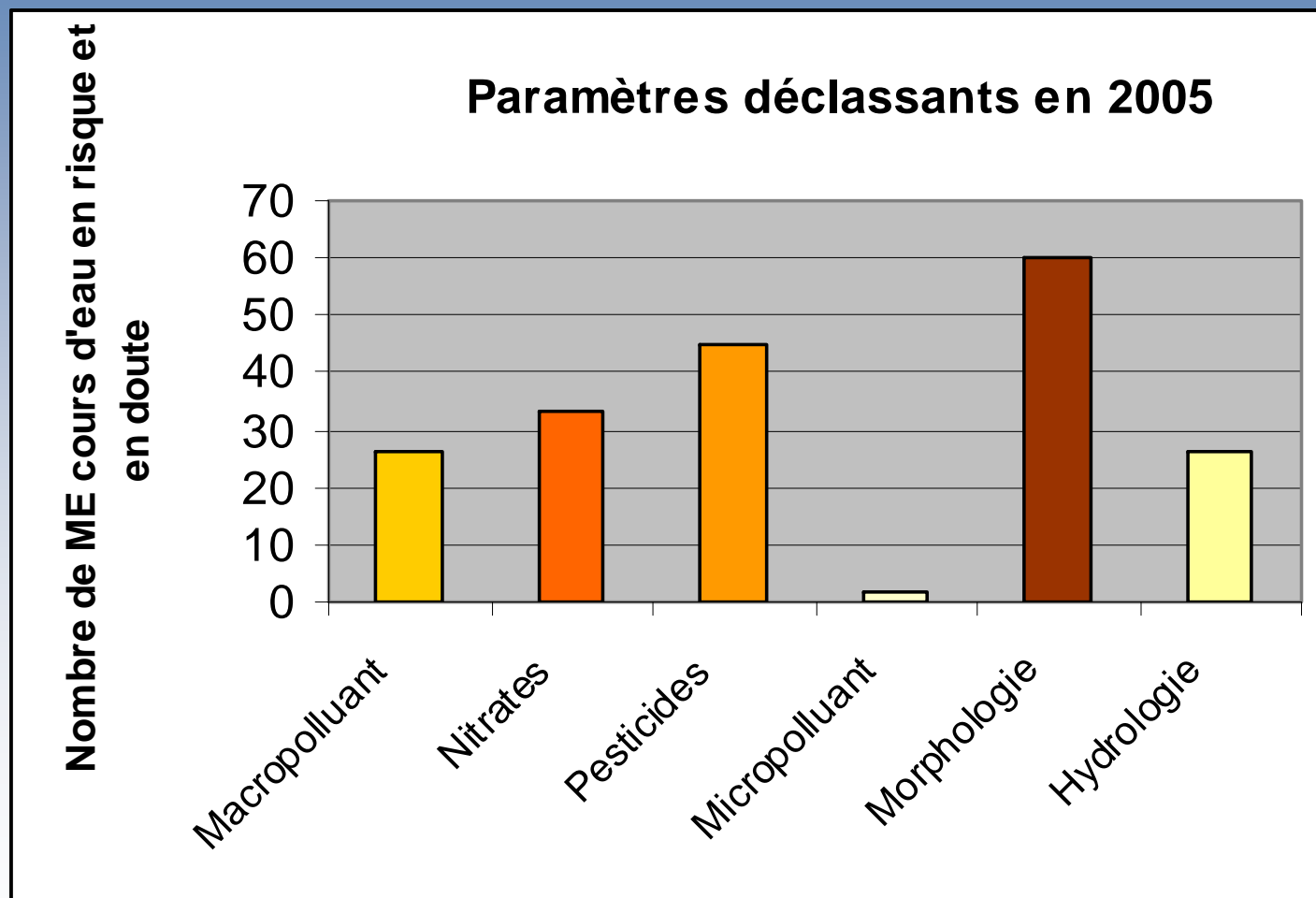
## 3.1 Eléments de l'état des lieux

### Les paramètres déclassants:

- Les altérations morphologiques des cours d'eau
- Les nitrates
- Les pesticides
- Les macropolluants (phosphore, matières organiques, matières azotées hors nitrates)
- L'hydrologie (*période d'étiage*)
- Micropolluants



## 3.1 Éléments de l'état des lieux





## 3.2 Programme de mesures

- Première version du programme de mesures a été réalisée fin Début 2006.
- ✓ Accompagnement par un bureau d'études:

Rencontre des différents acteurs du territoire (MISE, animateurs SAGE, Chambres d'agriculture,...)

Indique les mesures:

- ◆ Existantes
- ◆ Supplémentaires : nécessaires à mettre pour atteindre les objectifs

### Un document par territoire de SAGE

## 3.3 Concertation technique

- Une concertation technique
- Une deuxième version en cours de rédaction présentée fin août 2006
  - Introduction d'une évaluation économique
  - Prise en compte des remarques
- ✓ Un travail en cours sur les très petits cours d'eau et les masses d'eau fortement modifiées

## 3.4 Planning pour la suite

- ✓ Modifications apportées dans la version 2 du programme de mesures qui sera réalisé pour le second semestre 2006
- ✓ 1er trim. 2007: Version 3 du programme de mesures
- ✓ Fin 2007: Version 4 du programme de mesures
- ✓ Concertation technique
- ✓ Début 2008: Consultation du public
- ✓ Fin 2008 – début 2009: Consultation des assemblées (dont les CLE)

# **5. Liens SDAGE - SAGE**

## 5.1 Les SAGE, relais du SDAGE:

Pour la révision du SDAGE, les SAGE par les CLE sont des relais pour:

Mise en cohérence des orientations

- des priorités partagées

La participation du public

- perception du territoire

Evaluer la pertinence des actions proposées

- Evaluer la faisabilité

Obtenir des résultats sur le milieu

## 5.2 La CLE: un atout majeur

- Outils concertation et appropriation
  
- Se situe à un niveau local
  - ◆ Echelle la plus pertinente aux yeux du public pour les problèmes de l'eau
  
- Disposant de moyens techniques et de connaissance
  - ◆ Connaissance du terrain, appréciation des urgences
  
- animateurs dans les CTT

## 5.3 SDAGE-SAGE : Actualisation

- Une actualisation tous les 6 ans aux 2 niveaux :
  - ♦ les expériences, réussites et échecs des SAGE renforceront tous les 6 ans la pertinence du nouveau SDAGE et de son Programme de Mesures.